

sapInfos

Fédération
Commerce
Services
cgf
Salariés
particulier employeur

Magazine des salarié·es du Service à la personne

N° 45 • Novembre 2024



ÉLECTIONS TPE

**VOTER,
C'EST
GAGNER !**

Métiers

**Concierges
et gardien·nes en quête
de reconnaissance**

Action

**Première mobilisation
sociale face à l'austérité**

Un œil sur

**Toutes et tous dans
le même bateau**

ACCOMPAGNER LA FAMILLE, NOTRE PRIORITÉ

Pour vous, Assistants Maternels et Salariés
du Particulier Employeur, le Groupe Ircem :

- Conçoit des produits d'assurance adaptés à vos besoins
- Gère vos indemnisations en cas d'arrêt de travail
- Verse votre future retraite complémentaire
- Propose des aides d'Action Sociale
- Offre des services de prévention au quotidien et au travail



Toutes vos démarches en ligne sur [ircem.com](https://www.ircem.com)



SOMMAIRE

À chaud!

4 Vos brèves d'actualité

Élections TPE

7 Concierges, gardiens,
à vos votes

Dossier

8 Les élections,
c'est maintenant



Action

12 Une première riposte

En pratique

13 Voter, pas à pas

Un œil sur...

14 La croisière s'amuse

SAP Infos est le journal du syndicat CGT des services à la personne - 18 avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél.: 01 42 40 36 90 - Email: fustec@free.fr
Responsable de la publication: Stéphane Fustec
Rédaction: Stéphane Fustec, Chrystel Jaubert
Conception et réalisation: Agence Boréal - 92 quai de la Loire - 75019 Paris - Email: agence@boreal.fr - Site web: www.boreal.fr - Crédits photos: AdobeStock, Chrystel Jaubert - Remerciements à celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce numéro

ÉDITO



Stéphane Fustec

Voter, c'est agir !

Agir pour un monde du travail plus protecteur, pour des métiers qui ont du sens, pour obtenir le respect, tout simplement. Voter est un droit que l'on peut malheureusement perdre si on ne l'utilise pas. Alors nous lançons cet appel à la mobilisation des salariés des métiers du lien : Chaque voix comptera pour faire en sorte que nos métiers soient reconnus.



Éloy Fernandez

La CGT, c'est le syndicat qui conjugue les grands combats et le règlement des tracas du quotidien. Ses valeurs, ses victoires, sa proximité, son réseau de militant-es, ce sont les gages d'un syndicalisme qui fait bouger les règles.

L'acquisition des congés payés pendant les périodes de maladie constitue un bel exemple d'action syndicale qui a fait plier l'État et l'a obligé à respecter les directives européennes plus progressistes. Alors oui, avec nos adhérent-es, nos ambassadrices et ambassadeurs, nous vous invitons à faire le bon choix pour l'élection nationale des salarié-es des très petites entreprises et de l'emploi à domicile qui aura lieu du 25 novembre au 9 décembre.



Rachel Ruhland

#JeVoteCGT, c'est vraiment agir ! C'est le résultat de cette élection qui va nous permettre de peser sur les négociations de votre convention collective.



Nathalie Ghaffar

Avec la mise en place des activités sociales et culturelles, de la santé au travail dès le 1^{er} janvier 2025, d'une nouvelle convention collective, nous avons fait la démonstration d'une CGT utile et première organisation syndicale représentative du secteur. En votant et en faisant voter CGT, je choisis le progrès social!

À CHAUD ! À CHAUD ! À CHAUD ! À CH

Bravo !

À l'appel du syndicat CGT du Service à la personne, plusieurs dizaines de syndiquées ont décidé de s'engager et de devenir des ambassadrices. Leurs missions ? Faire connaître le syndicat, les acquis sociaux gagnés ces dernières années et les grands chantiers en cours. Sans oublier de mobiliser leurs collègues en faveur du vote CGT aux élections TPE et emploi à domicile. Très impliquées, elles ont d'ores et déjà accompli un travail formidable qui s'est traduit par des adhésions. •



Un outil de plus

Il y a un an, suite à son rapport alarmant sur les crèches, l'Inspection générale des affaires sociales était missionnée pour lancer des travaux sur la qualité d'accueil. Un référentiel en faisait partie, élaboré à partir de rencontres avec des professionnel·les et des parents et d'un questionnaire sur les pratiques et relations aux jeunes enfants, les relations aux parents et les modes d'organisation. Une fois finalisé, il permettra d'élaborer un référentiel de connaissances et de compétences et un guide d'évaluation et de contrôle. •

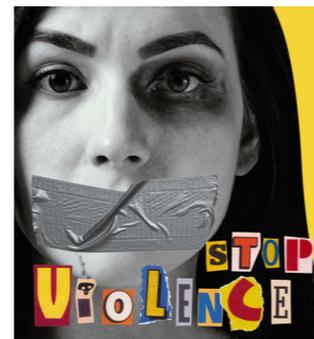
Des ogres qui se gavent

Après les Fossoyeurs dans les Ehpad, les Ogres dans les crèches. Victor Castanet publie un nouveau livre sur les crèches privées et plus particulièrement sur People&Baby. « Premier gestionnaire indépendant français de crèches », ce groupe pèse près d'un milliard d'euros. Tout est parti du drame survenu dans une crèche à Lyon qui a coûté la vie à une jeune enfant. Dans la foulée, en février 2022, le journaliste reçoit un mail d'alerte et se lance dans plus de deux ans d'investigation. Rencontrant deux cents témoins, parents, salarié·es ou ex-salarié·es du groupe, accédant à de nombreux documents, Victor Castanet apporte des révélations explosives. Après d'autres ouvrages, un rapport parlementaire et celui de l'Inspection générale des affaires sociales, le livre met une nouvelle fois en lumière les pratiques du secteur privé lucratif. Il montre la course à la rentabilité au détriment de la qualité de l'accueil, de la sécurité des jeunes enfants et de professionnel·les mal rémunéré·es et sous pression. Depuis des années, la CGT dénonce les déviances et les dysfonctionnements d'un système arrosé d'argent public sans conditions ni contrôles en retour. Une situation qui ne peut plus durer. ▀

Les Ogres de Victor Castanet, éditions Flammarion, 416 pages, 22,90 euros.

Appel à déferler

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux minorités de genre, un appel à manifester partout en France est lancé pour le samedi 23 novembre. Contre les féminicides, les violences sexistes et sexuelles et toutes les violences de genre, une centaine d'organisations, de collectifs et d'associations ont signé un texte dénonçant l'absence de réponses politiques : « Alors que les victimes parlent et appellent à l'aide, nous dénonçons l'inaction volontaire de l'État, coupable du maintien des violences et de l'abandon des victimes ». Les signataires réclament de véritables politiques publiques « avec un budget pérenne annuel d'au moins 2,6 milliards d'euros, soit 0,5 % du budget de l'État ». Au travail, pas mieux, les femmes sont les premières victimes des choix économiques faits par les gouvernements Macron. Autant de raisons de se mobiliser et de déferler massivement dans les rues le 23 novembre prochain. •



Réunion de famille

La Drees et l'Insee ont publié des données sur l'accueil des jeunes enfants dans le territoire ultramarin de La Réunion. Quand 56 % des enfants sont gardés par leurs parents dans l'Hexagone, à La Réunion, ils sont 75 %. En effet, le recours aux modes d'accueil formels, collectifs et individuels, est très faible : 5 % sont gardés par une assmat et 13 % en accueil collectif. En cause, le nombre élevé de mères isolées « souvent en situation de pauvreté », un taux d'emploi plus faible s'établissant à 49 % (contre 68 % en métropole) pour des emplois « peu qualifiés et à temps partiel qui peuvent conduire les familles concernées à privilégier les modes de garde informels, moins coûteux », ainsi qu'une capacité théorique d'accueil également inférieure, même si l'offre progresse sous l'effet de l'essor des micro-crèches financées par la Paje. ▀

En marche



Les professionnel·les de la petite enfance et leurs organisations syndicales appellent à une journée de grève et de manifestations mardi 19 novembre. Après plus d'une décennie de réformes, de tonnes de rapports, de commissions d'enquête, de préconisations et de changements de gouvernement, c'est le ras-le-bol dans tous les modes d'accueil. Le secteur de la petite enfance est en crise, victime d'une désaffection et d'une pénurie de personnels qui s'aggrave d'autant plus que les départs en retraite sont nombreux, ainsi que d'une dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération. Guère plus reluisant du côté des parents et des enfants : course à la place en crèche ou à l'assmat, conditions d'accueil délétères, faible taux d'encadrement... Avant l'effondrement total du secteur, mieux vaut marcher en masse. ♦



Et ailleurs ?

Le VIEUX MONDE

Un senior sur deux est privé de soins de longue durée dans le monde. Le vieillissement des populations, l'émergence de certaines pathologies chroniques et la perte d'autonomie met nos modèles sociaux face à leurs limites. Au-delà du coût de la perte d'autonomie, le défi consiste à anticiper, prévenir et accompagner. Donc rompre avec les politiques actuelles et proposer des parcours de soins de longue durée individualisés qui tiennent compte de tout l'environnement, social, sanitaire, familial, et de l'histoire de chacun·e. Importance des pouvoirs publics dans certaines régions ou soutien familial et communautaire dans d'autres, la prise en charge des ainé·es ne coule pas de source et les inégalités d'accès aux soins tendent à croître. Inexistence ou faiblesse de la couverture sanitaire, déficit de structures adaptées, complexité des dispositifs, manque de confiance de la population ou résistance culturelle sont parmi les principales causes de ces inégalités. •

Sources : OIT, Cairn, OMS

UD! À CHAUD!

Voter Respect

Votre site spécial élections est de retour. La CGT de votre secteur vous invite à vous connecter à cette nouvelle interface, plus ergonomique et contenant plus d'outils, de rubriques de toutes sortes avec des vidéos, des professions de foi, des questions pratiques... Devenez incollable sur vos droits et sur toutes les bonnes raisons de voter CGT lors des élections dans les TPE et l'emploi à domicile. ■

www.respectcgt.fr

France Travail, c'est bidon!

Selon la CGT Chômeurs, 55 % des offres d'emploi postées sur le site de France Travail sont frauduleuses au regard du Code du travail. Pour cette étude, la CGT a extrait toutes les offres d'emploi des secteurs de l'industrie, de la santé et des services à la personne dans onze villes-cibles. Offres qui ne sont pas le reflet du contrat de travail ou qui comportent des mentions susceptibles d'induire en erreur, offres frauduleuses ou qui n'existent pas : « Cela crée du désespoir chez les personnes précaires (...) Ces offres illégales contribuent fortement à accentuer ce sentiment », a expliqué la CGT Chômeurs. •



Ce qui fait sens

Sempe (Sens des métiers dans la petite enfance) est un projet de recherche qui a démarré fin août, mené par l'Université catholique de Lille. L'objectif est d'étudier le décalage entre la représentation des métiers de la petite enfance et leur vécu. Ce hiatus pourrait expliquer la crise d'attractivité d'un secteur marqué par la souffrance au travail, le turnover et les difficultés de recrutement. Selon Hélène Van Campenol, chargée de la recherche, « Il s'agit d'interroger la question du sens des métiers » et de comprendre les raisons du décalage sur le terrain. En parallèle, un questionnaire s'adresse aux professionnels exerçant en Eaje. Il interroge leur qualité de vie au travail, leur ressenti sur le sens de leur travail et celui de leur métier, ainsi que leur désir de quitter leur employeur ou leur métier. SAP Infos vous en reparlera. ♦

Du beurre dans les épinards

L'Agirc-Arrco, la caisse de retraite complémentaire, a mené une étude destinée à dresser le profit des salarié-es qui cumulent emploi et retraite.

- 381 000 assuré-es cumulaient une pension et un emploi salarié dans le privé en 2022, soit 3,1 % de l'ensemble des retraité-es.
- 53 % sont des hommes.
- Ils et elles sont parti-es à la retraite à 62,2 ans en moyenne et sont 25 % à travailler pour un particulier employeur.

Tous secteurs confondus, le salaire moyen perçu par ces retraité-es s'élève à 923 € brut mensuel, auxquels il faut ajouter une pension moyenne de 1755 € brut mensuel, dont 560 € de l'Agirc-Arrco. Le salaire perçu en cumul emploi retraite permet de multiplier par 1,5 le revenu des retraité-es concerné-es.

Depuis le 1er septembre 2023, l'exercice d'une activité rémunérée une fois en retraite permet d'acquérir des droits supplémentaires et donc d'améliorer sa pension de retraite de base. Depuis le 5 février 2024, le cumul emploi-retraite est désormais créateur de droits nouveaux à la retraite complémentaire. ■

DANS LA BOÎTE

Élections TPE 2024

Concierges, gardien·nes d'immeubles

Le métier de concierge, gardien·ne et employé·e d'immeubles est vecteur de lien social. Pourtant, la profession est en berne et manque de reconnaissance. La CGT se bat pour faire respecter le droit et faire évoluer la convention collective.

Malgré son utilité sociale, la branche professionnelle des gardien·nes, concierges et employé·es d'immeuble est en proie à la désaffection. Année après année, le nombre de concierges décroît. Chaque départ en retraite est l'opportunité dont se saisissent les syndicats de copropriétés pour supprimer le poste et externaliser les prestations. En termes de conditions de travail, la CGT dénonce de nombreux problèmes et une pression

qui va croissant, multipliant les tâches non valorisées. Pour Eloy Fernandez, conseiller de la fédération CGT Commerce et Services, le principal problème, c'est le manque d'intérêt des principaux acteurs, syndicats patronaux et syndicats de copropriété, pour le maintien des salarié·es de catégorie B dans leur poste de travail. La branche essaie de refondre la convention collective depuis cinq

ans, mais pas dans le bon sens. Les négociations achoppent et la CGT y joue le garde-fou, rejointe depuis peu par les autres organisations syndicales. Un régime de prévoyance et de santé, une nouvelle classification des qualifications, l'accès aux activités sociales et culturelles du réseau Cezam ou l'acquisition des congés payés pendant les arrêts maladie sont des avancées à saluer. La CGT continue à se battre : co-responsabilité des syndicats de copropriété, accès prioritaire au parc social en cas de perte du logement de fonction ou meilleure reconnaissance du métier sont parmi ses revendications. Pour les faire aboutir, le vote CGT s'impose du 25 novembre au 9 décembre. ■

Concierges et gardien·nes d'immeuble



68 724
en 2017 (dont 40 128 en région parisienne)

64 500
en 2019 (dont 37 922 en région parisienne)



39 %
sont âgés de 55 ans et plus

En 2022
59 023 ETP
(équivalents temps plein)
= **49 234** salarié·es

59 %
sont des femmes

85 % exercent le métier de **concierges et gardien·nes d'immeubles** dont **9 salarié·es sur 10** occupent un poste d'employé·e

L'Île-de-France concentre plus de la moitié des salarié·es de la branche

Sources : Insee, Opcw EP (branche)

À vos votes, prêt·es, partez!

Comme vous, près de 5 millions de salarié·es des TPE et de l'emploi à domicile sont appelés à voter du 25 novembre au 9 décembre prochain. Objectif : choisir l'organisation syndicale qui vous défendra et améliorera vos droits. La CGT a de nombreux arguments à faire valoir.

Vos droits avancent et s'adaptent aux spécificités de vos métiers. D'un scrutin à l'autre, vos garanties sociales s'améliorent. Pour cela, chacune de vos voix compte. D'abord parce que les résultats de cette élection sont associés à ceux des Conseils sociaux et économiques (CSE, ex-comités d'entreprise) pour déterminer la représentativité de chaque organisation syndicale au niveau des branches professionnelles et au niveau national interprofessionnel. C'est en quelque sorte la mesure de l'audience syndicale dans notre pays qui détermine la représentativité des organisations.

De nouveaux droits obtenus

Voilà qui servira également à désigner des conseillers prud'homaux et à répartir les sièges au sein des commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) qui représentent les salarié·es et les employeurs des TPE dans les territoires. Le secteur de l'emploi à domicile, salarié·es du particulier-employeur et assmats, s'est doté de commissions paritaires territoriales (CPT) dédiées. Les salarié·es bénéficient ainsi de la négociation locale, de l'intermédiation ou des activités sociales et culturelles. Le résultat de ce scrutin va donc déterminer qui s'installera à la table des négociations et sera en capacité de signer ou de s'opposer aux accords de branche. Ou encore, qui fera encore évoluer davantage votre convention collective. Première confédération représentative dans votre branche jusqu'alors, la CGT intervient sur tous les terrains et dans toutes les instances paritaires qui décident des

questions vous concernant. Ces dernières années, la CGT s'est en effet battue pour vos droits dans la longue négociation pour la refonte de votre convention collective. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, elle a entériné de nouveaux droits et des dispositions propres à chacun de vos métiers.

Pénibilité, fonds de garantie

De plus, son action a été déterminante pour la création de la plateforme Cezam qui vous permet d'accéder aux activités sociales et culturelles à des tarifs négociés. De même la CGT a obtenu la prime de départ volontaire en retraite basée sur l'ancienneté dans le secteur ainsi que la mise en place d'un dispositif de santé au travail au 1^{er} janvier. Sans oublier l'acquisition de congés payés pendant les périodes d'arrêt maladie. Notons enfin les renégociations des grilles de salaires sur fond de forte inflation.

Le résultat du vote influe donc directement sur votre quotidien. Arrivée en tête lors des deux derniers scrutins, la CGT déplore toutefois le faible taux de participation. L'enjeu de cette élection réside dans une large mobilisation des salarié·es concerné·es pour consolider cette position, défendre leurs intérêts et gagner des droits. En chantier ces prochaines années, la reconnaissance de la pénibilité de vos métiers, la création d'un fonds de garantie pour les salaires impayés, la réforme du CMG et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Entre autres. Voter CGT entre le 25 novembre et le 9 décembre, c'est asseoir le rapport de forces en votre faveur pour faire avancer tous ces chantiers et porter vos revendications. •

ENTRETIEN

Candidate aux élections TPE pour le Comité Régional CGT de Bretagne, Marie Sécher anime aussi le SAP 35 (Service à la Personne d'Ille-et-Vilaine). Elle travaille en étroite collaboration avec les assmats, secteur-clé pour ce scrutin. Elle s'en explique.



Vote compte triple

Comment se déroule la campagne en Bretagne ?

M. S. : Elle a bien démarré. Dès l'été, nous avons ciblé nos actions. À partir de la rentrée, nous avons multiplié les déploiements dans toute la région, envoyé des mails et des textos, mis en place des permanences, distribué les flyers et affiches fournis par la Confédération... Les quatre UD bretonnes, les UL et les syndicats travaillent ensemble pour mobiliser les travailleur·euses à travers des affichages, des rencontres, des campagnes radios et les réseaux sociaux. Au scrutin de 2001, ce sont les assmats et les SPE qui ont enregistré les meilleurs scores en nombre de voix, ce qui montre bien que ce secteur joue un rôle crucial. Nous leur dédions d'ailleurs une rencontre en visio un samedi.

Y a-t-il d'autres initiatives singulières pour sensibiliser les électeur·rices ?

M. S. : Oui, par exemple dans le Finistère, des « cafés papotes » sont organisés à l'UL de Quimperlé pour informer et mobiliser. D'autres UL sont intéressées par cette façon originale de toucher les salarié·es. Cependant, il faut des moyens financiers et humains pour tout tenir ! La CGT a également mis en place un numéro gratuit,

le 08 01 03 00 77, accessible du lundi au vendredi de 9 h à 18 h entre le 18 novembre et le 9 décembre. Nous y répondrons aux questions des salarié·es, ce qui est très important et permet d'établir un contact. Ce genre d'initiative aide à sensibiliser et j'espère vraiment que cela portera ses fruits.

Comment est-ce accueilli par les salarié·es, notamment les assmats ?

M. S. : Les retours sont bons. Elles se sentent souvent isolées et ignorent leurs droits. Beaucoup ne connaissent pas bien la convention collective et sont contentes d'avoir un·e interlocuteur·rice pour les aider. Ce secteur est particulier : nous sommes souvent confronté·es à des problèmes immédiats et nous devons faire face à la situation présente. Les assmats, par exemple, rencontrent des impayés de salaire, craignent le retrait de leur agrément par la PMI avec laquelle les relations sont parfois tendues, ce qui est source de stress. Nous les aidons à prendre conscience qu'elles ont des

droits et qu'elles doivent être respectés. Cette campagne est l'occasion de rapprochements et elles sont contentes de pouvoir échanger et rompre leur isolement.

Quels sont les enjeux majeurs de ces élections ?

M. S. : La question du taux de participation est déterminante. Même si nous obtenons de bons résultats, un faible taux de participation ne permet pas de peser suffisamment dans les négociations. En doublant ce taux, nous pourrions mieux représenter les salarié·es, les accompagner, les aider et les défendre, améliorer les conditions de travail via la convention collective et gagner en reconnaissance. Les salarié·es doivent comprendre que leur vote compte triple, car il influence directement les prud'hommes, la représentativité de la branche et l'interprofessionnel. Il aura des conséquences sur la mesure globale de la représentativité des organisations syndicales. ■

« Beaucoup ne connaissent pas bien la convention collective et sont contentes d'avoir un·e interlocuteur·rice pour les aider »

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur notre blog : <https://sap-cgt.social/>

Nos régions ont du talent

À l'heure de la dernière ligne droite de la campagne déployée par la CGT, tous les moyens sont bons pour aller à la rencontre des salarié-es. Gros plan sur la Bretagne et le Puy-de-Dôme à trois semaines du scrutin.

Flyers, autocollants, campagne d'affichage, campagne radio, réseaux sociaux, distribution de tote-bags... En Bretagne, on ne lésine pas sur les supports de campagne. Les quatre unions départementales (UD Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) travaillent ensemble pour ces élections, avec les unions locales (UL), les syndicats et en lien avec la Confédération. Pour Marie Sécher, candidate aux élections TPE en tant que responsable des activités TPE pour le Comité régional CGT de Bretagne et animatrice du collectif Service à la personne d'Ille-et-Vilaine, « toute la CGT doit se mobiliser et travailler main dans la main, à tous les niveaux, pour obtenir le plus grand nombre de voix possible et faire de ces élections un succès » (lire aussi entretien page précédente). Durant l'été, les militant-es breton-nes ont commencé

par cibler les endroits où il convenait de se déployer dès la rentrée. Des collectifs TPE ont vu le jour dans l'ensemble de la région, des référent-es ont été désigné-es par secteur géographique, des réunions en visio se sont tenues pour établir un plan de travail et définir les enjeux des déploiements. « Nous avons aussitôt senti un dynamisme et une volonté de mutualiser les moyens et les outils. Un tel engagement nous a fait plaisir et à la rentrée, la campagne est partie sur les chapeaux de roues », explique Marie Sécher.

Café papote

Elle raconte aussi le travail spécifique mené en direction des salarié-es de l'emploi à domicile, assmats ou salarié-es du particulier employeur, qui n'ont pas de représentant-es du personnel. « Leur isolement complique davantage les choses, aussi nous leur avons envoyé plusieurs mails et des textos pour leur rappeler l'importance des élections et les modalités de vote, un peu plus techniques. Et évidemment, nous nous sommes rendu-es disponibles pour répondre à toutes leurs questions au quotidien ». Tous les moyens sont bons pour échanger avec les salarié-es et mobiliser en faveur d'un vote CGT. À l'UL de Quimperlé, dans le Finistère, Nathalie Morvan, secrétaire générale adjointe, est auxiliaire de vie. Elle a lancé une initiative singulière pour les salarié-es du particulier employeur, le « café-papote » où l'on vient échanger sur les élections, leurs enjeux et au-delà. Comme s'en réjouit Marie Sécher, « C'est une manière originale de toucher les salarié-es qui, de surcroît, porte ses fruits à en croire le nombre de participant-es et de demandes. D'autres UL, celle de Brest par exemple, semblent d'ailleurs intéressées pour en organiser aussi ». Seules limites, le temps et les moyens humains qui ne sont pas extensibles.

De l'Ouest au Centre, la motivation ne faiblit pas et là aussi, toutes les organisations de la CGT travaillent dans le même sens. Nora Khaled, en charge des assmats à l'UD CGT du Puy-de-Dôme, est candidate régionale pour les élections TPE 2024. Son truc à elle, c'est d'appeler les 3 400 assmats de son listing et pas seulement lors de la campagne : « Les assmats sont toujours très loin des grands rendez-vous de ce type. Je les appelle et je leur demande comment elles vont, si elles rencontrent des difficultés au quotidien et la discussion s'engage. On m'a rarement raccroché au nez ! ».

À partir de ce premier contact, elle évoque les élections, elle les invite à des événements tels que le week-end des assmats qui s'est tenu à Ménétréol début octobre, « ouvert à toutes et tous, syndiqué-e ou pas, assmat ou pas », avec des rencontres, des moments conviviaux, une boutique solidaire et des ateliers massages, soins, yoga...

Nora Khaled tient absolument au caractère ouvert de toutes les initiatives, car selon elle, « le plus important, c'est de créer des liens et d'être solidaires. Car plus on crée du lien, plus les gens participent aux initiatives et événements, plus ils se syndiquent ». Et plus la CGT est forte et en capacité de peser.

« Toute la CGT doit se mobiliser et travailler main dans la main. »

Présence régulière sur les réseaux

Pour la campagne TPE, au-delà du phoning, Nora Khaled communique beaucoup, envoie des mails d'information et assure une présence régulière sur les réseaux sociaux. Elle a réalisé et mis en ligne une vidéo pour les assmats sur Facebook dans laquelle elle insiste sur l'importance du vote pour acquérir de nouveaux droits, rappelle les avancées obtenues par la CGT et les batailles à mener, les invitant à voter et faire voter autour d'elles. Résultat : 6000 vues, 100 partages, plutôt pas mal ! Elle ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle a conçu un journal spécial élections TPE et côté déploiement, a fait une demande de stand à la mairie de Clermont-Ferrand pour, quatre jours durant, avoir une présence sur la voie publique, aller directement à la rencontre des salarié-es. L'UD a réservé des panneaux publicitaires sur les bus et pense ouvrir ses portes pour une permanence réservée aux assmats. Bref, les idées ne manquent pas, l'énergie non plus. ■

3 questions à...

Marcelle Nie, assmat francilienne, ambassadrice CGT pour les élections TPE



Pourquoi êtes-vous devenue ambassadrice ?

J'aime m'impliquer et aussitôt que je peux faire quelque chose pour le syndicat, je m'engage. Je parle à mes collègues dès que j'en ai l'occasion, au relai petite enfance par exemple. Mon travail d'ambassadrice consiste à expliquer l'intérêt du syndicat, à décrypter la nouvelle convention collective pour montrer que la CGT remporte des avancées, qu'elle a d'autres revendications et qu'un bon résultat aux élections lui permettrait d'avoir plus de poids lors des négociations. Voilà comment j'essaie de les inciter à voter.

Comment convaincre les assmats d'aller voter ?

C'est très compliqué. Je leur parle beaucoup et si certaines suivent

mes conseils, la plupart écoutent par politesse, mais ça ne les intéresse pas vraiment et ça ne se concrétise pas derrière. Je suis très étonnée de constater que peu se sentent concernés par les élections. En règle générale, les assmats ne comprennent le rôle des syndicalistes que lorsqu'elles rencontrent un problème. Dans ces cas-là, je peux avancer et leur démontrer que la CGT est en mesure de leur apporter des réponses et du soutien.

Comment abordez-vous ces élections ?

Je vais aider à voter celles qui le veulent, celles qui en ont besoin ou qui ont du mal. S'il faut que je les invite chez moi, que je leur montre comment ça se passe avec l'ordinateur, je le ferai. D'autant que ça prend trois minutes de voter. Je joue mon rôle d'ambassadrice avec entrain et enthousiasme et je vais vers les autres, les collègues, j'ai la chance d'avoir le contact facile. Même si elles sont difficiles à mobiliser, je suis motivée et je ne baisserai pas les bras avant le 9 décembre au soir. •



Une première riposte

Mardi 1^{er} octobre, la CGT, la FSU, Solidaires et des organisations de jeunesse appelaient à la mobilisation. Parmi les revendications, la hausse des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites et la relance des services publics. Le secteur de la petite enfance s'est fait entendre.

À l'heure où le Premier ministre, Michel Barnier, prononçait son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, la journée interprofessionnelle de manifestation battait son plein. En ce 1^{er} octobre, plus de 170 000 personnes ont défilé dans 190 villes de France afin d'exiger des augmentations des salaires et des pensions de retraite, l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, l'abrogation de celle des retraites et le financement des services publics. Or c'est à une cure d'austérité que le nouveau gouvernement entend soumettre les Français avec l'annonce de 60 milliards d'économies réalisées en grande majorité par le biais d'une baisse des dépenses publiques. Alors que le résultat des urnes a été balayé d'un revers de main anti-démocratique, la séquence politique prend à rebours les attentes exprimées par les français-es. De quoi mettre le feu aux poudres.

Les conséquences du low-cost

Les mobilisations ont réuni les services publics, l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, la culture, les transports, les salarié-es de l'énergie, les retraité-es... Les professionnel-les de la petite enfance n'étaient pas en reste pour dénoncer la marchandisation de leur secteur et la dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération. La parution du livre *Les Ogres* de Victor Castanet (lire également page 4) sur les dérives des crèches privées est venue rappeler ce que la CGT du secteur dénonce depuis des années. « *Comme pour les Ehpad, la marchandisation du secteur de la petite enfance, soutenue par une déréglementation croissante, entraîne des conséquences désastreuses : bas salaires, conditions de travail dégradées, mauvaise*



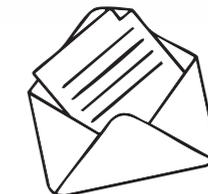
qualité d'accueil des enfants, tarifs exorbitants pour les familles, déqualification des professionnel-les, pénurie de personnel et manque chronique de places », rappelle le syndicat. Malgré les alertes répétées sur ces dysfonctionnements systémiques, les pouvoirs publics n'apportent pas de réponse à la hauteur et s'obstinent à financer le privé lucratif low-cost. Les professionnel-les revendiquent au contraire un modèle de service public de la petite enfance en dehors du secteur marchand avec des acteurs non lucratifs, associatif ou public, adossé aux financements croisés nécessaires de la part de l'État, des collectivités territoriales et de la Sécurité sociale (CAF). En accueil collectif comme individuel, une revalorisation significative de l'ensemble des salaires de la filière doit être engagée. En parallèle, un développement des modes d'accueil et des créations de places d'accueil en nombre sont indispensables. ♦

Comment voter

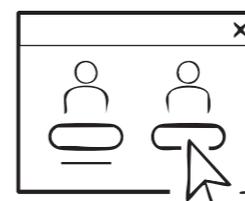


EN NOVEMBRE

Vous recevez votre identifiant de vote, votre code confidentiel, un bulletin de vote et une enveloppe pré-affranchie par courrier à votre domicile



LES 25 NOVEMBRE ET 9 DÉCEMBRE



Vote électronique

- Connectez-vous sur : www.election-tpe.travail.gouv.fr
- Cliquez sur le bouton **VOTER**
- Authentifiez-vous (identifiant + code confidentiel)
- Choisissez un syndicat
- Validez votre choix



Vote postal

- Détachez le bulletin de vote reçu par courrier
- Noircissez la case correspondant à votre choix
- Glissez le bulletin dans l'enveloppe pré-affranchie
- Mettez-la dans une boîte aux lettres

La croisière s'amuse... mais pas que !

La CGT du Service à la personne d'Île-de-France a réuni ses adhérent-es pour un moment convivial à la mi-octobre. Cette soirée de croisière sur la Seine a mis à l'honneur les ambassadrices du syndicat et au-delà de la fête, très réussie, permis de parler de choses sérieuses.



Dès la passerelle d'accès au bateau, Stéphane Fustec, Nathalie Ghaffar et Eloy Fernandez sont les trois capitaines de cette soirée dédiée aux salarié-es du particulier employeur, aux assmats, aux concierges et gardien-nés d'immeuble. D'emblée conquis-es, les participant-es sont tout sourire, se prennent en photo, seul-es ou en groupe, sur le quai ou sur la passerelle. Certain-es filent sur le pont supérieur faire des selfies ou des vidéos pour leurs réseaux sociaux avec, en arrière-

plan, une tour Eiffel qui scintille toutes les heures. Quelque 150 adhérent-es, en provenance de toute l'Île-de-France, ont répondu présent-es à l'invitation du syndicat CGT francilien du Service à la personne et sont venu-es passer quelques heures à bord du Clipper.

Boîte à idées et prises de parole

Jus de fruit de bienvenue, musique, fauteuils et canapés... On s'installe à mesure qu'on arrive, se regroupant par affinités ou connaissances, on visite le

bateau, enthousiastes. Au-delà du bar, une petite salle en contrebas est consacrée à la boîte à idées. Chacun-e peut s'installer, seul-e face à une caméra et répondre à une série de petites questions sur leur rapport au syndicat. Dans la salle principale, des films sont diffusés sur deux grands écrans rappelant en images les luttes historiques de la CGT ayant débouché sur les grands acquis sociaux, évoquant les métiers du soin et du lien, les avancées récentes, les mobilisations des dernières années, les chantiers que la CGT du Service à la personne entend

lancer et la nécessité de voter CGT aux élections dans les TPE et l'emploi à domicile qui se profilent. Dehors, le temps se gâte et les premières gouttes de pluie ont raison des promenades sur le pont supérieur et dans les coursives. Tout le monde rentre, ce qui tombe bien car avant la fête, quatre prises de parole sont prévues. Stéphane Fustec se saisit du micro pour parler de choses sérieuses et surtout du scrutin qui s'ouvre le 25 novembre : « Je souhaite tout d'abord féliciter la quarantaine d'ambassadrices du syndicat qui s'impliquent pour inciter leurs collègues à voter à ces élections. Aujourd'hui, la CGT est la première organisation syndicale du secteur et il faut que cette reconnaissance continue si on veut d'autres avancées conventionnelles et des droits collectifs nouveaux. C'est un moment important lors duquel vous avez l'occasion de faire entendre votre voix ».

La CGT attentive

Nathalie Ghaffar prend le relais et félicite à son tour les ambassadrices, les remerciant de leur investissement dans la campagne pour les élections et lançant un nouvel appel : « Bravo, bravo à vous, félicitations, vous avez fait un énorme travail cet été. On espère avoir encore d'autres ambassadrices et ambassadeurs, qu'ils et elles n'hésitent pas à venir vers nous, on les équipera et ce sera avec plaisir. On attend beaucoup et ce n'est pas fini, le plus gros du travail reste à venir ! ». Elle introduit alors deux responsables de la Confédération, Myriam Lebkitri et Nawel Benchlikha, dont la présence « marque toute l'attention qu'à la CGT à votre égard, la CGT qui est une grande maison qui réunit toutes les professions dans tous les territoires, qui est la plus ancienne organisation syndicale et la

mieux implantée ». Les applaudissements sont nourris. Myriam Lebkitri est secrétaire confédérale de la CGT, en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. D'emblée, elle insiste sur son bonheur à partager ce moment avec une assistance composée de personnes exerçant des métiers essentiels : « Ce sont de vrais métiers pour lesquels il faut une vraie reconnaissance des qualifications et de vraies filières de formation. Ce sont des batailles que nous menons et plus nous serons nombreux-ses à voter et faire voter CGT, plus nous serons fort-es pour les gagner ensemble ». Elle estime toutefois que les mobilisations dans la rue sont également

importantes alors que deux rendez-vous sont d'ores et déjà prévus. Le 19 novembre, c'est tout le secteur de la petite enfance qui manifesterà un peu partout en France et « ce serait bien qu'on y soit toutes et tous ». Elle poursuit : « Puisqu'en tant que femmes, nous subissons un continuum d'inégalités,

dont les violences sexistes et sexuelles, je vous invite à la grande manifestation féministe du samedi 23 novembre à Paris. Il faut que les mentalités changent ».

Émotions et éclats de rire

Nawel Benchlikha, membre de la Commission exécutive confédérale, achève cette session de prises de parole, se disant très émue et touchée d'être là : « Ma mère a exercé vos métiers et je sais la difficulté, je sais les corps marqués par la douleur, je sais aussi que vous êtes essentiel-les à l'activité économique de ce pays. Pour vos droits et pour avoir une vie meilleure, ce que vous méritez amplement, votez et faites voter CGT ». Stéphane Fustec reprend brièvement le micro pour lancer les festivités. Le Clipper largue les amarres et part naviguer sur la Seine. La fête commence, tout le monde est ravi, le niveau sonore monte d'un cran. Démonstration et dégustation de mocktails, des cocktails sans alcool, petits fours, DJ set, cours de salsa, sourires sur toutes les lèvres, éclats de rire... Bien qu'éminemment syndicale et politique, la croisière s'amuse vraiment. ■



#JeVoteCGT



ON VOTE

**du 25 novembre au 9 décembre 2024
dans les entreprises de moins de 11 salarié·es**